

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 7 - Novembre 1998

La Commune

Informations

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery.

- du 1 Avril au 31 octobre

Lundi de 8 h à 13 h

Mercredi de 13 h à 19 h

Samedi de 10 h à 19 h

- du 1 Novembre au 31 Mars

Lundi de 8 h à 13 h

Mercredi de 12 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

Téléthon 1998 : il se déroulera les 4 et 5 décembre prochain.

Sapins de Noël : le 12 décembre, des sapins de Noël seront distribués dans la commune pour décorer les rues du village. La décoration de ces sapins sera laissée à l'appréciation des riverains. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître auprès des conseillers.

Conseil municipal du 19 janvier 1998

Absents : Pierre BRICOUT, représenté, Guillaume CANARD.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le local commercial sis à Ludes, dans l'immeuble locatif de la Sté Maisons Coopérative Champagne-Ardennes, doit faire l'objet d'un bail entre celle-ci et Monsieur Stéphane DUFAUT. En qualité de bailleur emphytéotique, le Conseil donne son consentement.

Le Conseil Municipal demande qu'une réunion soit organisée entre la Commune, la communauté de Communes Vesle Montagne de Reims, le SIVOM et la CGE pour régler le

problème posé par les bornes à incendie, pour une meilleure sécurité.

Conseil municipal du 5 mars 1998

Absents : Catherine BERECHÉ, représentée, Guillaume CANARD, excusé.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'échange de terrain entre la Commune et l'indivision Quenardel, conformément au plan fourni par le géomètre.

La Commune cède à l'indivision Quenardel, une partie de la parcelle cadastrée AV45 lieudit "le Craon de Ludes" d'une superficie de 260 m², en échange, l'indivision Quenardel cède à la Commune une partie des parcelles cadastrées AV48-49-58-60 lieudit "Le Craon de Ludes" d'une superficie de 260 m².

Le Conseil municipal accepte ce projet et autorise le Maire à procéder à cet échange et signer les pièces et actes nécessaires.

Pour une meilleure sécurité dans l'agglomération, Monsieur le Maire présente un projet de travaux de voirie, au carrefour des rues Victor Hugo, de Reims et de Puisieux. Le financement sera assuré par une subvention escomptée au titre des amendes de Police, auprès du Conseil Général de la Marne et par les ressources de la Commune. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le projet, approuve le financement et demande l'octroi d'une subvention au Conseil Général.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des droits de place, à l'occasion de la brocante organisée dans la commune.

Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux de peinture et de pose de carrelage à la salle des fêtes. Il envisage également des travaux de restructuration du secrétariat de mairie avec le concours d'un architecte.

Conseil municipal du 30 mars 1998

Absents : Fernand FAYOLA, représenté, Régis QUATRESOLS, représenté, Michel QUENARDEL, excusé.

Le Conseil municipal retient la proposition de livraison de repas pour la restauration scolaire, en association avec la Commune de Mailly-

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T

Champagne, faite par Cérédiol SA, à compter du 4 mai 1998 et autorise le Maire à signer le contrat avec cette société. Le recouvrement de la participation de chaque bénéficiaire de ce service est fixé à 17,35 frs TTC le repas et se fera au moyen de titres de recettes émis par la Commune et payables au Trésor Public de Rilly.

Vu les travaux de voirie, d'assainissement pluvial et d'éclairage public à réaliser rue des Vignes, le Conseil Municipal délibère et décide d'accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes pour la réalisation des travaux et autorise le Maire à signer la convention telle que proposée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide l'acquisition de 10 tables dont la valeur unitaire est de 1190 F HT. Le Conseil Municipal, considérant que la valeur unitaire du bien à acquérir est inférieure à 4000 Frs, que son caractère de durabilité est sans équivoque, décide l'inscription de cette dépense en section d'investissement.

Le Conseil Municipal demande à Mme Coqueret, receveur municipal de vouloir bien procéder aux écritures d'inventaire des biens de l'actif de la commune.

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 1998 qui s'équilibre en recettes et dépenses à :

Fonctionnement	2.717.311 Frs
Investissement	1.317.364 Frs

et vote les taux des 4 taxes par 13 voix pour et 1 contre comme suit :

Taxe d'habitation	9.71 %
Taxe foncier bâti	13.76 %
Taxe foncier non bâti	6.74 %
Taxe professionnelle	3.03 %

Le Conseil municipal décide de ne pas soumettre au Régime O.N.F. la parcelle de l'ancienne décharge. Le Conseil municipal demande la consultation de plusieurs architectes pour la restructuration du secrétariat.

Monsieur Forget interdit l'utilisation de patins et planches à roulettes aux abords de la salle socio-culturelles, en raison des dégradations importantes constatées et des risques d'accidents.

Conseil municipal du 27 mai 1998

Absents : Guillaume CANARD, représenté, Pierre BRICOUT, représenté, Catherine BERECHÉ, Colette MENU, Michel QUENARDEL.

Le Conseil municipal prend note d'un courrier du Parc Naturel de la Montagne de Reims concernant l'aménagement d'un parcours VTT dans les bois sur le territoire de la commune. Le Conseil Municipal demande la modification du tracé initial pour des raisons de réserve de chasse.

Le Conseil municipal donne son accord pour le passage sur le domaine communal de la desserte en eau et électricité des terrains du Bas Belai, jouxtant le terrain de sport, à la charge des demandeurs. Le Conseil municipal, sous la présidence de Guy Monmarthe, vote à l'unanimité le compte administratif 1997, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.947.975,05	3.237.760,15
Investissement	1.444.438,80	267.740,98

soit un excédent en fonctionnement de 1.289.785,10
soit un déficit en investissement de 1.176.697,82
soit un excédent global de clôture de 113.087,28F
avec un reste à réaliser de 26.220,00 F.

La Commune ayant fait l'acquisition en 1997 des parcelles de bois cadastrées :

AS 98 Le Bauchet	0a95ca
AS102 Le Bauchet	3a03ca
C12 La Vente Lamotte	82a38ca
C13 La Vente Lamotte	5a68ca
AC244 Les Vignes des Prés Ras	1a47ca
AC247 Les Vignes des Prés Ras	4a21ca

d'une superficie totale de 97a52ca, le Conseil municipal accepte d'inclure celles-ci dans le bail de chasse passé avec l'Association de Chasse Ludes/Ville-en-Selve. Ce qui porte la totalité des bois loués à 93ha10a21ca.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'un appel de candidatures de maîtrise d'oeuvre a été lancé auprès d'architectes pour les travaux de restructuration des salles de secrétaire dans la mairie. Après examen des différentes candidatures, le Conseil municipal retient celle de Mr Struski, architecte à Epernay.

Le Conseil municipal prend connaissance de divers projets d'aménagement de la Place de la République et du Kiosque. Il en retient un et demande au Conseil Général d'établir un dossier estimatif pour demande de subvention.

Des travaux sur le mur du cimetière sont à envisager. Des devis seront demandés à différentes entreprises. A la suite de différentes propositions pour illumination des rues du village en période de Noël, le Conseil municipal ne retient pas les devis, en raison des coûts trop élevés.

Conseil municipal du 6 juillet 1998

Absents : Guy MONMARTHE, représenté, Michel QUENARDEL, représenté.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet relatif à l'aménagement de la Place de la République. Les travaux comprennent :

- création de la chaussée avec îlots et bordures,
- aménagement de bordures et caniveaux.

L'ensemble des travaux est évalué à 309.500 F HT.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de rénovation du kiosque, Place de la République. Les travaux comprennent :

- réfection de la toiture,
- travaux de maçonnerie,

- fermeture par menuiserie et vitrage,
- aménagement rampe pour handicapés,
- embellissement des abords.

L'ensemble des travaux est évalué à 281.027 F HT.
Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement de réseau Basse Tension, Place de la République, établi par les services du SIEM.

Le Conseil municipal approuve le projet établi et demande que le financement soit assuré de la manière suivante :

Coût des travaux HT 1.018.500 F
Subvention EDF 40% 407.400 F
Subvention SIEM 203.700 F
Participation communale 407.400 F

Le Conseil municipal prend connaissance de l'entreprise retenue, après ouverture des plis, pour travaux de voirie rue des Vignes : Ets CTP pour un montant de 198.513 F TTC.

Il retient le devis de l'entreprise MARTINS pour la réfection des murs du cimetière.

Le Conseil municipal envisage la création d'un columbarium dans le cimetière.

Conseil municipal du 3 septembre 1998

Absents : Marie Claude CANON, représentée, Pierre BRICOUT, représenté.

L'Association "Premiers Pas" fait part au Conseil municipal de la demande d'adhésion de la commune de Chigny les Roses à la halte garderie à compter du 1er juillet 1998. Le Conseil municipal de Ludes accepte cette adhésion.

Le Conseil municipal prend connaissance du projet des travaux à réaliser dans la mairie, proposé par l'architecte, Mr Struski. Ces travaux concernent l'aménagement du secrétariat, du bureau du maire, d'un local de rangement des archives et de sanitaires, pour une superficie de 53,55 m² et d'un coût prévisionnel de 238.743,78 F HT.

Les prestations portent sur les lurs porteurs, sols, plafonds, ouvertures, électricité, chauffage et sanitaires.

Le Conseil municipal décide d'affecter une partie du cimetière à la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.



État Civil

Naissance :

26.02.98 Joséphine EMERY
09.03.98 Caroline JOREZ
22.08.98 Benjamin MOGLIA

Mariage :

02.05.98 Paulin MORLET et Pascale QUENARDEL
13.06.98 Olivier CHAIRON et Sophie DESSELIER
04.07.98 Thierry LEROY et Sophie LEBRUN

Hors commune :

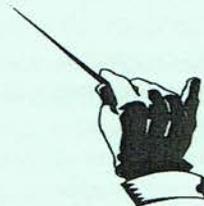
13.06.98 Jérôme QUATRESOLS et Pascale FAUVET
14.03.98 Bruno MOGLIA et Sandrine VIELLARD
——— Damien BLONDEL et Alexandra GIANINI
01.08.98 Marc SCHROEDER et

Emmanuelle THEVENIN

29.08.98 Patrice PAILLOT et Nadine MILLEREUX

Décès :

20.04.98 Jean Claude BOUREL
05.06.98 Adrienne COQUOT veuve MAILLIET
11.06.98 Christian VARIN
05.07.98 Jeanne MOREAU veuve PETIT
06.07.98 Jacques PLOYEZ
22.10.98 Jean FORBOTEUX



Chorale "La Luyate"

Voici en quelques mots un aperçu de cette année chorale (la cinquième depuis sa création).

- participation à la Messe de St Vincent en janvier.
- le 6 juin, concert apéritif lors de la réception de nos correspondants Allemands.
- le samedi 20 juin après-midi, concert à la Maison de retraite de Montchenot.
- le samedi 27 juin, concert devenu maintenant traditionnel en l'Eglise de Ludes à l'occasion de la Fête patronale. Cette fois, La Luyate a néanmoins rompu avec la tradition en invitant non pas une chorale mais l'ensemble instrumental Arioso. C'est un petit orchestre de chambre, composé de violons, alto, violoncelles, flûte, hautbois, basson, cor anglais et harpe, et qui a interprété des oeuvres de Bach, Mozart et Albinoni, pour le plus grand plaisir du public que l'on souhaiterait toujours plus nombreux, comme les choristes de la Luyate !

Avis aux amateurs.

Reprise des répétitions le mercredi à 20h30 à la salle des fêtes.

Contact : Sylvie Philippe, tél. 03.26.61.13.39

Comité de jumelage

Cela fait déjà dix années que les premiers contacts avaient été établis avec un petit groupe d'habitants de Sörngenloch, petite localité située à quinze kilomètres de Mayence en Rhénanie.

Les dix années ont passé vite. Du 5 au 7 juin, le Comité de Jumelage de Ludes a accueilli cinquante habitants de cette localité avec à leur tête Madame Beate HUFF, Présidente du Comité de Jumelage et Monsieur Gerhard WAGNER, Maire de la commune, pour un week-end sympathique, emprunt d'amitié et de simplicité. Le samedi matin fut consacré à la visite

par petits groupes, de trois exploitations viticoles et chacun put découvrir l'organisation d'une cave de récoltant-manipulant et constater les exigences que requiert l'élaboration du Champagne.

Samedi soit ce furent plus de 160 personnes qui se retrouvèrent à la salle des fêtes pour un repas préparé par les membres du Comité de jumelage. A seize heures, l'heure du départ avait sonné, mais avant de partir en raison de la fête des mères, une rose fut offerte à toutes les mamans.

Les 5 et 6 septembre 1998, les pompiers de Ludes recevaient leurs collègues de Sörgenloch. Ils ont assisté à une manoeuvre de pompe ainsi qu'à l'exposition de tout le matériel roulant du centre de secours de Verzenay qui s'était déplacé pour l'occasion à la salle des fêtes. Une visite du centre de secours de Reims a été organisé.

Le samedi 24 octobre nous avons visité la ville de Nancy avec nos partenaires.

Nos prochaines activités :

- samedi 21 novembre, rencontre annuelle à Saarebruck,
- 13,14 et 15 février 1999, carnaval de Sörgenloch et de Mayence.

Avis de recherche

La commune a reçu un courrier de Peter SAPSFORD de Nouvelle-Zélande. Entre septembre 1939 et mai 1940, son père a servi comme caporal-charpentier dans une unité de la RAF qui campait au château de Ludes.

Il nous écrit : "*...des soldats avaient creusé une galerie pour voler du champagne dans les caves du château. Ils se sont fait prendre et une partie de leur solde a été confisqué pour le Noël des enfants du village ... Pendant que mon père était au château, il faisait faire sa lessive par une femme du village dont le mari servait à la ligne Maginot. A Noël 1939, cette personne (dont je ne sais pas le nom) a envoyé une broche à ma mère en Angleterre et pendant les années suivantes de la guerre elle a écrit des lettres à ma mère...*"

Si quelqu'un connaît un bout de cette histoire qu'il contacte un membre du conseil, nous souhaiterions répondre à cette lettre.

Une copie de la lettre est disponible en Mairie.

Histoire ou réflexion pour les jeunes

Nous sommes en l'an 2025. Je suis plombier-zingueur. Comme j'enviais, lorsque j'étais jeune, ceux qui préparaient leur médecine. Mon père, qui avait du bon sens, me dit : "*Tu seras plombier, mon fils...*"

"Mon fils, je sais compter. Il y aura bientôt beaucoup d'appartements avec deux baignoires, une douche, trois lavabos, un évier, deux bidets, quinze robinets, cinq mélangeurs, trois mitigeurs, deux chasses d'eau,

dix radiateurs, des sèches-linges et des climatiseurs, du gaz, de l'eau froide, de l'eau chaude, de l'eau tiède, quarante-trois coudes et quatre-vingt-seize mètres de tuyauterie et des quantités de siphons !

Mais il n'y aura jamais, dans cet appartement, plus de trois ou quatre paires d'amygdales !

Or, de nos jours, mon fils, on voit à la ville cinq cent élèves médecins pour trente apprentis couvreurs, trois cents futurs pharmaciens en face de douze aspirants chauffagistes et huit cents étudiants en droit devant vingt-cinq en sanitaire. Ainsi vitaminée, vaccinée, antibiotisée et protégée, l'humanité de demain ne sera plus souffrante ... mais les siphons continueront à se boucher. N'embrasse pas une carrière, mon fils, sans réfléchir à ces choses. Deviens plombier-zingueur !"

Mon père avait vu juste. Le temps lui donna raison. Vers l'an 2000, il y avait bien encore quelques malades, mais ils étaient tellement soignés que leur nombre allait en diminuant. Il y avait aussi de plus en plus d'étudiants dans des voies qui n'étaient pas des métiers.

La loi de l'offre et de la demande joua (c'est la plus vieille loi du monde) et ce fut la plus grande grève de 2005 où les médecins arrachèrent enfin le droit de faire de la publicité. On vit les chirurgiens proposant d'opérer avec la garantie décennale, comme jadis dans le bâtiment.

Dans la plomberie, la loi de l'offre et de demande joua aussi? Vers 2010, nous étions si peu nombreux qu'on cessa de discuter nos prix. Les architectes prirent même usage, au lieu d'amputer nos mémoires d'un rabais, d'y ajouter un pourcentage pour le service. L'âge d'or commençait. Il dura.

En cette bonne année de 2025, je suis donc plombier-zingueur. C'est rentable : depuis longtemps, déboucher un siphon coûte deux fois plus cher que déboucher une oreille. Et si l'on est mécontent du médecin qui ne peut le faire dans la journée, moi, on me remercie quand je peux le faire dans la semaine. Je travaille en blouse blanche et gants de caoutchouc. Aux nombreuses satisfactions financières, s'ajoute la considération que l'on a désormais de moi. Avant l'on disait : "V'la l'plombier". On dit aujourd'hui "Monsieur le Plombier est arrivé". Je dicte ce texte à un journaliste venu m'interviewer à propos de ma réussite à l'occasion de ma nomination à la Présidence de l'Ordre des Siphonokurateurs.

Nous sommes en l'an 2025. Je suis plombier-zingueur. Mon père avait raison !

A l'attention des associations.

Si vous voulez faire connaître vos activités aux habitants de Ludes, profitez de "LA GAZETTE", c'est gratuit. Avec plus d'informations, La Gazette peut paraître plus souvent.